

15 octobre 2019

## Projets éoliens de Charix et Echallon :

### Arrêt du projet sur Charix et nouvelle étape franchie pour celui d'Echallon

Depuis 2015, CNR étudie l'implantation dans l'Ain de deux parcs éoliens sur les communes de Charix et d'Echallon.

Aujourd'hui, après 4 ans d'études, le projet éolien d'Echallon franchit une nouvelle étape, avec l'approbation à l'unanimité par les partenaires – commune d'Echallon, OSER, CNR – de demander l'autorisation préfectorale pour l'implantation proposée de 8 éoliennes. Le projet éolien de Charix, quant à lui ne pourra pas voir le jour au regard de ses enjeux environnementaux.

#### Charix : le projet éolien s'arrête après 4 ans d'études

Les études approfondies conduites depuis 2015 dans le cadre du projet éolien de Charix ont révélé tout récemment un enjeu environnemental très fort : un couple d'aigles royaux s'est rapproché du site et occupe un nouveau nid situé à moins d'1 kilomètre de la zone du projet, une contrainte incompatible avec une exploitation performante d'éoliennes.

Dans ces conditions, et alertés par les experts naturalistes, **les trois partenaires ont décidé avec regret de mettre un terme au projet.**

L'installation de 5 éoliennes devait permettre de faire de la commune de Charix un territoire à énergie positive en assurant la production d'électricité verte équivalente à la consommation électrique annuelle de 10 000 personnes pendant 30 ans. Le parc aurait évité l'émission de 20 000 tonnes de CO2 par an. Il aurait également assuré des moyens financiers à la commune sur le long terme (loyers des terrains, impôts et recettes liées à l'exploitation du parc).

CNR développe des projets d'énergies renouvelables en concertation avec de nombreux acteurs des territoires et en attachant dès le départ une attention particulière au respect des exigences environnementales. CNR les exploite ensuite sur le long terme, ce qui l'amène à être toujours plus exigeante dans sa prise en compte de la biodiversité, bien consciente en parallèle de l'évolution permanente des attentes sociétales.

Pour que les énergies renouvelables soient aussi durables, CNR vise l'exemplarité, et **il n'y pas de projets possibles sans acceptabilité et absence de tout risque pour l'environnement.**

Tous les coûts engendrés par le projet jusqu'à présent ont été financés par CNR, le fonds OSER et une subvention de l'ADEME.

#### Echallon : nouvelle étape franchie pour le projet éolien

Sur la commune voisine d'Echallon, le projet éolien se poursuit après que les partenaires - commune d'Echallon, OSER, CNR - aient approuvé également le 10 octobre la demande d'autorisation pour l'implantation proposée de 8 éoliennes. La préparation du dossier se poursuit et la demande d'autorisation au Préfet sera faite au printemps 2020.

#### CONTACTS PRESSE

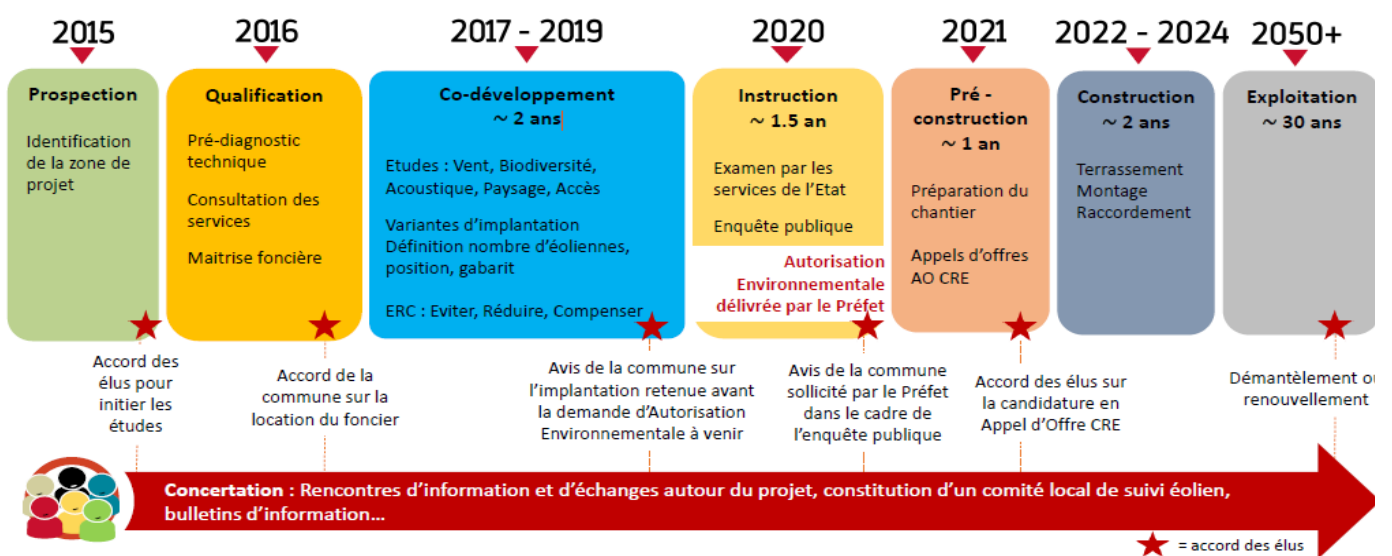
Siège : Béatrice Ailloud Karmin : 04 72 00 67 21 / [b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr](mailto:b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr)

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : [www.twitter.com/CNR\\_Officiel](https://www.twitter.com/CNR_Officiel)

Cette décision fait suite à une permanence d’information et d’échanges qui s’est tenue le 26 septembre, au cours de laquelle une quarantaine d’habitants sont venus s’informer sur le projet à l’étude, et à la réunion du comité de suivi local réunissant différents acteurs du territoire – élus, services et organismes de l’état, associations environnementales - qui s’est tenue le 1<sup>er</sup> octobre dernier. Une enquête publique aura lieu pendant l’instruction du dossier. La totalité des informations présentées aux habitants d’Echallon est disponible sur le site internet : <http://eolien-echallon.fr/>

## Les étapes du projet d’Echallon

### Chronologie



## A propos de CNR

CNR est le 1<sup>er</sup> producteur français d’électricité d’origine 100 % renouvelable (eau, vent, soleil), et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d’hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles.

Acteur intégré à la pointe des métiers de l’énergie, CNR propose ses services en gestion et valorisation des énergies intermittentes ainsi que son expertise en ingénierie à des tiers en France et dans une trentaine de pays. Au service de la transition énergétique, elle travaille sur l’intelligence des réseaux, le stockage de l’énergie et développe la mobilité électrique.

Société Anonyme d’Intérêt Général, CNR se singularise par son modèle industriel articulé autour du développement des territoires et par son système unique de partage de la valeur créée localement avec ses parties prenantes.

CNR est une entreprise au capital majoritairement public (collectivités locales, Caisse des Dépôts). Son actionnaire industriel de référence est le groupe ENGIE.

## CONTACTS PRESSE

Siège : Béatrice Ailloud : 04 72 00 67 21 / b.ailloud@cnr.tm.fr

Suivez l’actualité de CNR sur Twitter : [www.twitter.com/CNR\\_Officiel](http://www.twitter.com/CNR_Officiel)